

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET RENONCIATION 2017

Exonération de responsabilité – En contrepartie de la permission de participer aux leçons de tennis, le soussigné accepte d'exonérer l'instructeur de tennis, Mont Ste Marie (« MSM »), La Municipalité de Lac-Ste-Marie, Club MSM et tout administrateur, cadre, employé, mandataire, représentant ou division de MSM ainsi que leurs successeurs et cessionnaires respectifs (ci-après désignés collectivement, avec les instructeurs de tennis, les « Représentants ») de toute responsabilité à l'égard de toute réclamation ou de tous pertes ou dommages matériels ou corporels causés à une personne ou à un bien du fait de la participation du soussigné aux leçons de tennis ou découlant de cette participation, y compris, de façon non limitative, à l'égard de tous pertes, dommages ou réclamations découlant d'un accident ou sinistre impliquant le soussigné, qu'il soit survenu sur les lieux appartenant aux Représentants ou à l'extérieur de ceux-ci.

Renonciation et indemnisation – Le soussigné renonce par la présente à toute demande et réclamation contre les Représentants, à titre collectif et individuel, à l'égard de tous pertes, dommages matériels ou corporels (y compris le décès) ou réclamations découlant de la participation du soussigné à l'activité, liés à cette participation ou causés par elle, et il accepte d'indemniser, de défendre et d'exonérer les Représentants de toute responsabilité à l'égard de tous pertes, dommages, frais et dépenses (y compris les frais d'avocat engagés) découlant de cette participation ou liés à celle-ci.

Le soussigné reconnaît avoir lu attentivement la présente Exonération de responsabilité et renonciation et avoir compris sa teneur. La présente Exonération de responsabilité et renonciation s'appliquera à l'ensemble des activités liées au tennis auxquelles participeront le soussigné ou ses personnes à charge tout au long de l'année civile. Le présent document a été signé librement par le soussigné.

EN FOI DE QUOI, le soussigné a signé la présente Exonération de responsabilité et renonciation à la date indiquée ci-dessous.

Signature du parent/tuteur légal

Date 2017

Nom - (en lettre moulées S.V.P.)

RELEASE AND WAIVER 2017

Release - As part of the consideration for being allowed to participate in tennis lessons, the undersigned agrees that neither the Tennis Instructor nor Mont Ste Marie (MSM), the Municipality of LacSteMarie, Club MSM, any director, officer, employee, agent or representative or division of MSM nor any of their respective successors or assigns (collectively, including the Tennis Instructors, the "Representatives") shall be liable for any loss, damage, injury or claim of any kind to person or property arising from or caused by participation by the undersigned in tennis lessons including, without limitation, any loss, damage or claim arising from an accident or casualty involving the undersigned whether on or off the Representative's property.

Waiver and Indemnification - The undersigned hereby waives all claims and demands against the Representatives and each of them for any loss, damage, injury (including death) or claim of any kind arising from, related to or caused by participation by the undersigned in the activity and agrees to indemnify, defend and hold harmless the Representatives from all loss, liability, damages, costs and expenses (including actual attorney's fees) arising from or related to same.

This Release and Waiver has been carefully read by the undersigned and the contents of this document are understood by the undersigned. This Release and Waiver shall be effective for all tennis activities in which I or my dependent participate in throughout the entire calendar year. The undersigned freely executes this document.

IN WITNESS WHEREOF, the undersigned has executed this Release and Waiver on the date shown below.

Signature of Parent/Legal Guardian

Date 2017

Name - (Please Print)